

Procès verbal du Conseil d'École n°2
28/01/2018
École publique de St Pierre de Plesguen

<p><u>Personnes présentes :</u> Mme Deléglise, la Directrice, Enseignants : Florence Hignard, Céline Lebrun, Tony Coutand, Morgane Chantrel, Sophie Troubadours, Catherine Nicolas-Lepaigneul, Mairie : Mme Brosselier, Maire de la commune, Mme Bourianno Nancy, Adjointe Chargée des affaires scolaires. Yann Kouba (périscolaire), Céline Luce (ATSEM) Parents d'élèves : Mme Mouchoux (APE), Mme Touffet (APE), Mme Souchet, Mme Delavallée, M Laidié, Mme Billaud, Mme Deslis, Mme Owuh, , Mme Boudet, Anthony Guillemin.</p>	<p><u>Personnes excusées :</u> M Vinçot, l'inspecteur Loïc Hardy Sandrine Lacorre Vanessa Rochard, Mme Levesque, Mme Kerbellec, Mme Cohignac.</p>
--	--

L'ordre du jour est présenté :

- Rythmes scolaires
- La sécurité PPMS
- Fonctionnement du périscolaire (cantine, garderie, étude)
- Rentrée 2019-2020
- Bilan des premiers projets.
- Règle absentéisme
- Points divers
- Diverses questions transmises au préalable à la directrice : Projet de fusion des communes-Impact pour les écoles, autres points divers...

1. Rythmes Scolaires

La mairie fait la proposition de rester à 4 jours :

- pour éviter de changer tout le temps,
- de conserver une unité sur l'ensemble du territoire.

Mme Brosselier reste pourtant persuader que les 4,5 jours sont positifs pour les enfants

Le sondage proposé par les parents d'élèves donne les retours suivants : Il y a eu 74 retours pris en compte (Rendus dans les temps). 87% des parents ayant répondu sont pour les 4 jours

Dans les arguments, les parents trouvent les enfants moins fatigués et le rythme est plus adapté aux horaires de travail des parents et activités du mercredi.

Les enseignants sont en majorité pour une semaine de 4,5 jours : une matinée de plus est importante pour les apprentissages. Cela laisse un temps pour des activités différentes également pour de la différenciation à un moment où les enfants sont réceptifs.

Les parents d'élèves élus respectent l'avis des parents interrogés. Néanmoins, ils indiquent qu'au vu du rythme et de la scolarité des enfants ils sont en majorité pour les 4,5 jours.

La proposition de la mairie (semaine de 4 jours) est soumise au vote. La proposition de 4 jours est

rejetée (9 contre, 4 pour et 3 absentions).

Une nouvelle proposition est formulée. Elle reprend les horaires de l'année passée : lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8h45-12h00 et 14h00-16h00 et le mercredi de 8h45 à 11h45. TAP le soit de 16h à 17h30 deux fois par semaine.

La nouvelle proposition est soumise au vote : La proposition est votée 10 pour/0 contre et 6 abstentions.

Cette nouvelle proposition sera envoyée au DASEN qui tranchera.

2. La sécurité ppms

Un exercice incendie a eu lieu le 11 décembre. Tout s'est passé dans le calme et l'évacuation des 9 classes s'est faite très vite. La durée du comptage pourrait être améliorée.

M Laidié, qui a observé l'exercice propose qu'un détecteur de fumée soit ajouté dans la cuisine (c'est le point sensible de l'école). La mairie analysera la proposition.

Le prochain exercice concernera les risques majeurs (sismique/tempête).

3. Premier prévisionnel Rentrée 2019/2020.

Un prévisionnel de 220 élèves (contre 224 cette année) est prévu. 20 inscriptions en petite section sont programmées et 25 départs en CM2 sont prévus. 2 inscriptions en TPS sont toujours prévues. Ces places sont prioritairement réservées aux enfants orientés par la PMI.

Effectif stable : plus d'élémentaire que de maternelle

Pour les inscriptions en petite section, La directrice propose l'organisation de 3 visites pour les parents qui souhaitent connaître l'école. La publicité de ces visites pourrait se faire via la presse, via le site internet/journal communal, la micro-crèche.

Remarques :

Mme DESLIS : Si on ne se base que sur l'orientation par la PMI, certains enfants passent au travers et attention de ne pas perdre cette possibilité d'accueil de 3 TPS.

Mme Brosselier : Le choix de ne pas accueillir de TPS s'explique notamment par la localisation de la cantine. Les trajets avec des enfants de moins de 3 ans sont compliqués.

En fonction des effectifs plus précis au mois de mai, l'école reviendra vers la mairie pour d'éventuels TPS à accueillir.

4. Projets

Les projets mis en place et à venir sont présentés (cf diaporama).

Remarques :

- M. Laidié regrette que le parcours du cœur cette année ne puisse accueillir les élémentaires. Il aurait aimé être associé à la réflexion. Est-ce que les gestes qui sauvent pourraient être enseignés lors d'un autre moment ? (A revoir avec les enseignants).
- Yann Kouba explique que depuis 3 ans, il est difficile de se renouveler dans l'organisation pour les élémentaires.
- Mme Hignard trouve intéressant de le faire pour une première fois au niveau de la maternelle.

5. APE

Les actions proposées et organisées par l'APE cette année ont rapporté à chaque fois moins d'argent que les autres années (Braderie -108€, chocolat -21€, Repas annulé...). Les bénévoles et les participants sont souvent les mêmes.

L'APE ne pourra financer les projets comme les autres années. Symboliquement, elle enlèvera 1,59 par enfants.

Remarques :

Les enseignants proposent de faire un mot commun à tous les parents.
Il faudra probablement annuler des sorties si cela continue.

6. DIVERS.

- **Absence de plus de 4 demi-journées (hors –maladie) sur le temps scolaire** : Dans le cas d'une absence prévue sur le temps scolaire, un document sera à remplir par la famille. Elle sera contresignée par l'inspecteur d'académie. Lors de ces absences, le travail devra être rattrapé par les familles.
- **Bus : Qu'en est-il du bus toujours stationné devant l'école ?** La mairie a eu la direction au téléphone. Mais rien ne change. Les échanges directs avec le chauffeur n'aboutissent pas non plus. La mairie cherche un argument juridique, des moyens de pression.
- **Menus de la cantine non affichés sur le portail** : la mairie explique les difficultés pour remplacer la personne en charge de la mise en ligne. C'est encore en cours de réflexion. La Directrice de l'école enverra autant que faire ce peu les menus aux familles qui ont donné leurs mails.
- **TRAVAUX :**
 - **2 tuyaux en amiante sous le préau** sont en contact avec les enfants (frottement). Les parents d'élèves souhaiteraient que les tuyaux soient retirés ou coffrés. Mme Brosselier note cette demande et en informera l'équipe technique.
 - **Le grand Portail** a du mal à s'ouvrir. Les parents sont parfois bloqués à l'entrée. Le portail sur le côté reste lui souvent ouvert. Il ne se ferme plus.
 - **Structure de jeux en maternelle** : Les parents d'élèves souhaiteraient qu'une structure de jeux puisse être installée dans la cour de maternelle. Une solution moins onéreuse est la mise en place de copeaux au sol.
 - **Aménagement du parking devant l'école/ Retour sur les propositions faites en conseil d'école N°1** : Mme Brosselier explique que ce sera analyse en commission aménagement urbain (aménagement du parking et le nouveau sens de circulation.)
 - **Eclairage de la cour et du préau** : L'éclairage de la cour se ferme trop tôt en hiver. Les enfants sont dans le noir à l'accueil.

Pour toutes ces demandes de travaux et celles envoyées précédemment par la Directrice, Mme Brosselier indique que les décisions budgétaires vont se faire prochainement dans le cadre de la nouvelle commune (mars). Un rendez-vous avec la Directrice est à programmer en amont.

- **Fusion des communes :**

Mme Brosselier revient sur les questions posées : Elle précise que

- Les deux salles de sport seront maintenues
- Les réunions concernant la fusion des communes commenceront par la rencontre des deux autres écoles, et la réflexion sur l'organisation des équipes péri-scolaires. L'objectif est de maintenir les services actuels pour Saint Pierre et d'en faire bénéficier les autres.
- L'objectif ensuite sera de créer un comité de pilotage où tous les acteurs seront associés. Nécessité avant de lever les peurs qui peuvent être générées par le changement dans telle ou telle commune.
- Beaucoup de décisions ne sont pas encore prises. Il faut rappeler que les adjoints ne sont nommés que depuis le 21 janvier

Le prochain conseil d'école n'est pas fixé. Il y aura un 3ème conseil d'école en fin d'année (juin). Un autre conseil d'école pourra être fixé si besoin avant (en fonction de l'actualité).